



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École de la Croisée

N° de la résolution ou
annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
ÉCOLE DE LA CROISÉE**

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le
jeudi 7 septembre 2023 à 19h30 à l'École de la Croisée

ÉTAIENT PRÉSENTS (voir en annexe la liste des présences)

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Marie-Lou Boutet, présidente du conseil d'établissement
Sophie Chabot, directrice
Marie-Michelle Lévesque, directrice adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19h30

La directrice, madame Sophie Chabot, accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance.



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École de la Croisée

MOT DE BIENVENUE

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marie-Lou Boutet, présidente du conseil d'établissement fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre. Présentation des membres du conseil d'établissement de l'année passée.

2. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Nomination de Sophie Chabot à titre de présidente d'assemblée. Proposée par Mme Marie-Lou Boutet, appuyée par Mme Véronique Lafond.

3. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE 22-23

La présidente du conseil d'établissement, Mme Marie-Lou Boutet présente le rapport du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.

- Aménagement de la cour extérieure,
- Projet éducatif 2023-2027,
- Projet pilote en anglais enrichi au 3^e cycle,
- Budget équilibré à l'école de la Croisée et le souhait de perdurer dans cette voie pour l'année 23-24.

4. INFORMATION SUR LE RÔLE DU CÉ, SA COMPOSITION, SON FONCTIONNEMENT, LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS À ÉLIRE ET LA DURÉE DE LEUR MANDAT (42 ET SS. LIP)

Mme Marie-Lou Boutet, présidente du conseil d'établissement, donne l'information.

- Vise les orientations de l'école de la Croisée
- Prise de décision
- Évoluer au sein d'un groupe de parents reconnu par son expertise du milieu scolaire

5. INFORMATION SUR LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS, SA COMPOSITION, SON FONCTIONNEMENT, LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS À ÉLIRE ET LA DURÉE DE LEUR MANDAT (189 ET SS. LIP)

Madame Marie-Lou Boutet, présidente du conseil d'établissement, donne l'information.

M. Steve Morin présente son rôle au sein du comité de parents au sein du CSSRS.



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École de la Croisée

6. INFORMATION SUR LE POUVOIR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE METTRE EN PLACE UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP), SON RÔLE, SA COMPOSITION SON FONCTIONNEMENT ET NOMINATION DES MEMBRES (96 ET SS. LIP)

Madame Marie-Lou Boutet, présidente du conseil d'établissement, donne l'information.

Madame Sophie Chabot, directrice et présidente communique également de l'information.

7. INFORMATION SUR LA FONDATION

M. Gabriel Simard, président de la fondation, communique des informations à propos de la fondation de l'école de la Croisée.

- Diner pizza, achat de matériel au gymnase, matériel scolaire pour certains enfants, achat de vélo-pupitres, etc.

8. DÉCISION DE FORMER OU NON UN ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

Proposition d'un parent, de ne pas former d'OPP à l'école de la Croisée.

Mme Sophie Chabot demande si un vote doit être amené pour cette proposition.

Mme Joëlle Leclerc-Auger apporte la nuance qu'il nous faudrait une liste de parents qui serait en support.

Mme Claudia Talbot confirme qu'il y a déjà plusieurs canaux de communication entre les parents.

M. Alain Bordeleau expose qu'il veut que les parents de l'école soient au courant de ce qui se passe au niveau de l'école.

Proposition d'un groupe TEAMS comme canal de communication.

Ajouter le groupe Facebook à l'info-parents.

Proposition adoptée à majorité.

8. ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION

Mme Marie-Lou Boutet, présidente du conseil d'établissement, explique quelles seront les règles d'élection ainsi que le nombre de personnes qui doivent être élues.

Madame Sophie Chabot, directrice et présidente d'assemblée ajoute des informations concernant les postes à pourvoir pour l'année 23-24.

9. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Proposition de Mme Marie-Lou Boutet, présidente du conseil d'établissement de nommer Madame Sophie Chabot, directrice de l'école de la Croisée.



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École de la Croisée

10. NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

Les personnes suivantes proposent leur candidature afin d'agir comme scrutateur aux élections des différents postes de représentants des parents, savoir:

Il est proposé par Marie-Lou Boutet, parent, et résolu :

QUE Véronique Fréchette, parent, agisse comme scrutateur aux élections aux différents postes de représentants des parents.

Il est proposé par Marie-Lou Boutet, et résolu :

QUE Nancy Tétrault, parent, agisse comme scrutateur aux élections aux différents postes de représentants des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. ÉLECTION DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SELON LE NOMBRE DE POSTES VACANTS

Le président d'élection informe qu'il y a 2 postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement de l'école.

Les parents suivants présentent leur candidature pour pourvoir les postes, à savoir :

- Mme Jessica Thériault
- M. François Hotte

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au sein du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.

12. Les parents suivants présentent leur candidature à titre de substituts pour pourvoir les postes de 1 an, savoir :

- M. Maxime Audet
- Mme Julie Brunette

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents substitués au sein du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École de la Croisée

ADOPTÉE PAR ACCLAMATION

13. Le parent suivant présente sa candidature à titre de parent au comité de parents du CSSRS pour pourvoir le poste de 1 an, savoir :

- Jessica Thériault (avec le soutien de François Hotte)

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de parent au comité de parents du CSSRS pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Marie-Lou Boutet et résolu :

QUE la personne suivante soit élue au comité de parents du CSSRS pour une durée de 1 an, savoir :

- Jessica Thériault
- François Hotte se propose comme substitut

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14. AFFAIRES DIVERSES :

Traverse de piétons

Sécurité routière

Horaire de la brigadière + éduquer les enfants et parents

Ces sujets seront mis à l'ordre du jour de la première rencontre

15. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La directrice de l'école informe l'Assemblée que le calendrier des rencontres du conseil d'établissement sera à déterminer lors de la première rencontre du comité.

Date déterminée : 18 septembre 2023 à 19h00 au salon du personnel.



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École de la Croisée

VOICI LES MEMBRES PARENTS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 23-24

Membres
Julie Brunette Membre substitut
Véronique Lafond Représentant parent
François Hotte Représentant parent
Maxime Audet Membre substitut
Alain Bordeleau Représentant parent
Jessica Therriault Représentant parent
Marie-Lou Boutet Représentante parent

L'adresse courriel du conseil d'établissement sera disponible sur le site de l'école ainsi que dans le procès-verbal de la première rencontre du C.É.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20H18.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Marie-Lou Boutet, présidente du conseil d'établissement et résolu : QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.